



# GUIDE DES ASSOCIÉ.E.S

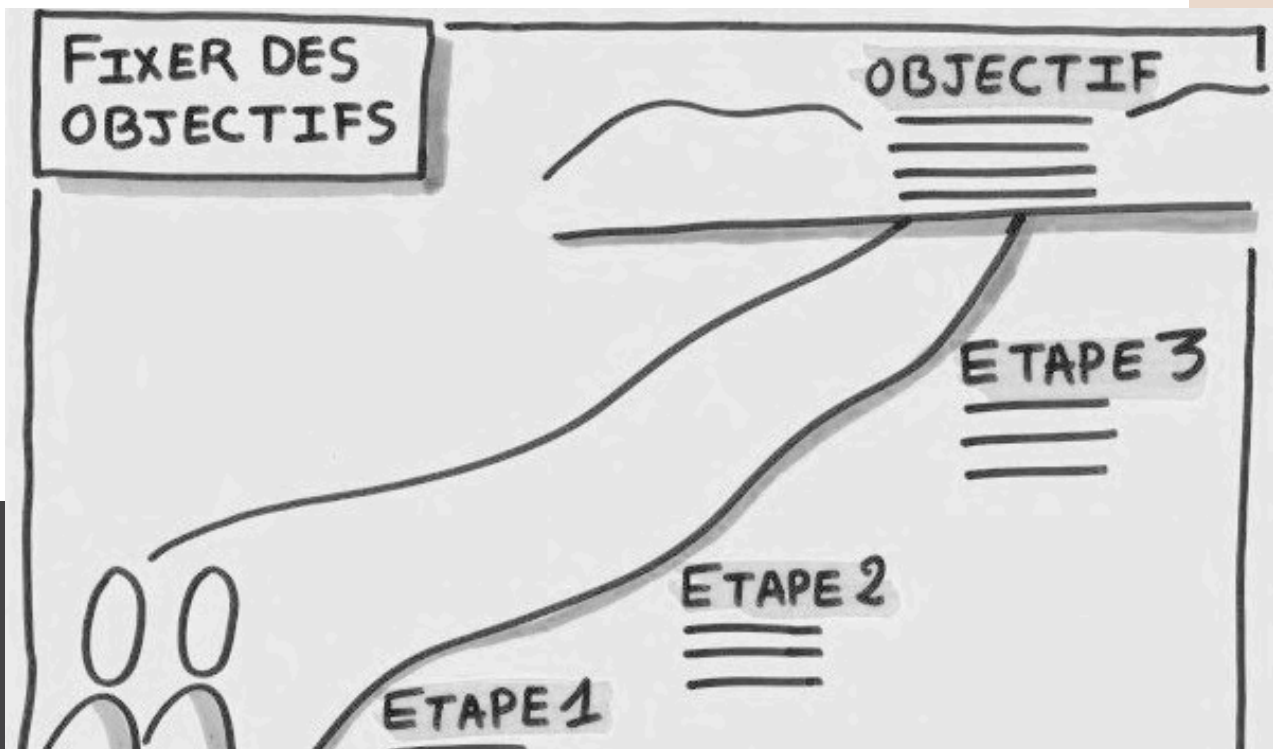




# Sommaire

---

A PROPOS -----	4
PRÉAMBULE DE NOS STATUTS -----	5
VALEURS & IDENTITÉ -----	9
NOTRE SCHÉMA DE GOUVERNANCE -----	12
DEVENIR ASSOCIÉ.E -----	13
NOS INSTANCES -----	19
GLOSSAIRE -----	23
ANNEXE -----	24



# A propos

## NOTRE COMMUNAUTÉ LES VALEURS QUI NOUS GUIDENT...

Offrir un lieu convivial dans un cadre simple, humain et bienveillant,

Coopérer et partager tout en respectant la singularité de chacun et de chaque entreprise,

Participer au développement durable, local, social et solidaire du territoire,

Accueillir les talents de tous horizons professionnels et construire une communauté.



## UN LIEU AVEC UNE GOUVERNANCE COLLECTIVE

« C'est plus qu'un lieu, c'est un projet de territoire »

Un projet dédié à la dynamique économique du territoire,  
Un lieu ressource, d'informations et de mise en liens,  
Un lieu qui rassemble des acteurs d'horizons différents,  
Un lieu connecté à l'écosystème économique local et en veille sur les innovations.

Pour lui permettre de remplir sa mission et devenir une référence en matière de développement local et gouvernance partagée, ce lieu est géré de manière collective, en coopération,

C'est le pari qui est affirmé ici !



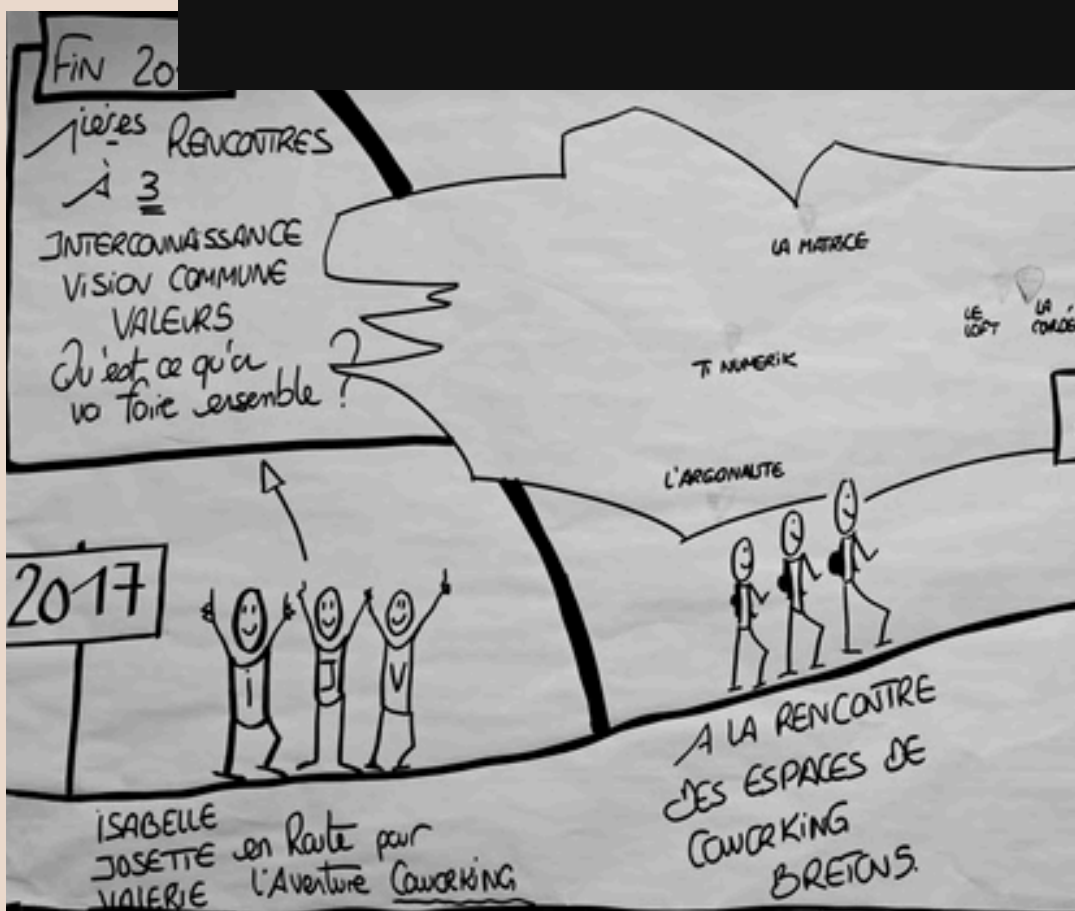
# Préambule de nos statuts

Contexte général

Contexte lamballais

Historique de la démarche

Il était une fois ...



## Contexte général : de nouvelles façons de travailler

---

D'après l'étude réalisée par la fondation Travailler Autrement en 2018

✓ **1er constat** : l'émergence de tiers lieux, dont les espaces de coworking, est un mouvement en plein essor avec une demande de plus en plus forte du télétravail, l'émergence de nouveaux modes de travail (flexibilité dans les lieux et les horaires, la recherche d'ouverture et le décloisonnement des activités...).

En 2018, en France, on compte 1800 tiers lieux, 86 en Bretagne, 42 en métropole et 44 hors métropole, 8 en Côtes-d'Armor, sans compter les projets en cours.

✓ **2e constat** : ces tiers lieux sont **hybrides et multifformes**, ils se caractérisent par une **étonnante diversité**.

✓ **3e constat** : les tiers lieux apparaissent comme des **points de convergence** qui préfigurent les nouvelles manières de travailler, explorent les voies de la **créativité et de l'innovation, épousent les besoins de la jeunesse, intéressent et irriguent les entreprises**.

Dans les tiers lieux, on hybride les activités et on croise les compétences.

Cette hybridation des activités et des publics réconcilie la tête et les mains, tout en créant de la **mixité**. Il est désormais possible pour tous de faire des choses, ensemble.

✓ **4e constat** : en contribuant à développer des activités de proximité et à encourager les circuits courts, le partage et la réutilisation des ressources, le recyclage et la frugalité, ces espaces collectifs posent aussi les bases d'un **nouveau monde où la transition écologique** se trouve de fait, accélérée par la transition numérique en cours.

Dans la foulée et par nécessité, ils **réinventent le lien entre public et privé** en proposant de nouveaux modèles de coopération et des modalités partenariales inédites.

## Contexte lamballais : un territoire dynamique

---

Le territoire de Lamballe Terre et Mer est un territoire dynamique du point de vue économique avec un tissu d'entreprises dense, des voies de circulation développées : la RN 12 relie les grandes villes du nord de la Bretagne et l'arrivée de la LGV ouvre des perspectives intra et hors région. Entre mer et campagne, son environnement lui donne un fort potentiel touristique.

### Ses enjeux aujourd'hui :

Diversifier le tissu économique, devenir un territoire capacitant en agissant sur les transitions en cours (écologique, énergétique, numérique...), soutenir l'initiative économique et la création d'entreprises.

## Historique de la démarche : une communauté qui se construit pas à pas

En août 2017, Valérie Châtaigner, commerçante - esthéticienne, Isabelle Brunet, graphiste et formatrice indépendante et Josette Vivier, chargée de mission pour l'association «Entreprendre au Féminin Bretagne», entament un travail d'investigation auprès des travailleurs indépendants dans l'idée de créer un espace de travail partagé.

Une enquête de terrain menée auprès de travailleurs.euses indépendant.e.s, de réseaux économiques et structures d'accompagnement, montre que les travailleurs indépendants ressentent un certain isolement, un manque de visibilité, une confusion des espaces pro/perso, un manque de réseau professionnel. Ils contournent ces problèmes par l'adhésion à des réseaux économiques (réunions le soir, événements ponctuels, pas de régularité), des temps de travail dans des lieux publics (pas toujours adaptés).

Les structures d'accompagnement et certain.e.s entrepreneur.e.s, expriment également le manque de salles de formation ou petites salles de rendez-vous sur le territoire. Ils.elles contournent ces problèmes grâce aux Hôtels – Restaurant, pas toujours adaptés avec une proposition insuffisante sur le territoire.

**Il n'existe donc pas de lieu emblématique,  
fédérateur de la dynamique économique du territoire.**

Dès le début, à travers ce trio, la dimension collective était évidente, mais pas suffisante. L'idée est alors de rassembler une communauté pour coconstruire un projet de territoire. Le statut de SCIC était une évidence pour aller jusqu'au bout du processus.

Sont nés en juin 2018, les « Coworking Sauvages » :

*« Nous n'avions pas de lieu fixe, alors nous avons décidé d'organiser des séances de travail partagé en itinérance, dans des lieux improbables ou qui, habituellement n'ont pas vocation à recevoir des travailleurs indépendants ».*

### Les objectifs :

- Fédérer et fidéliser une communauté, informer sur le coworking. C'est partager l'ADN du projet, insuffler cette envie de travailler collectivement, sérieusement et en convivialité.
- Créer du lien et valoriser les acteurs du territoire, restaurants, bars, bibliothèques, galerie d'art ... qui ont accueilli ces coworking sauvages.

La communauté grandit de mois en mois. Cette communauté est alors le terreau pour la construction de la SCIC.

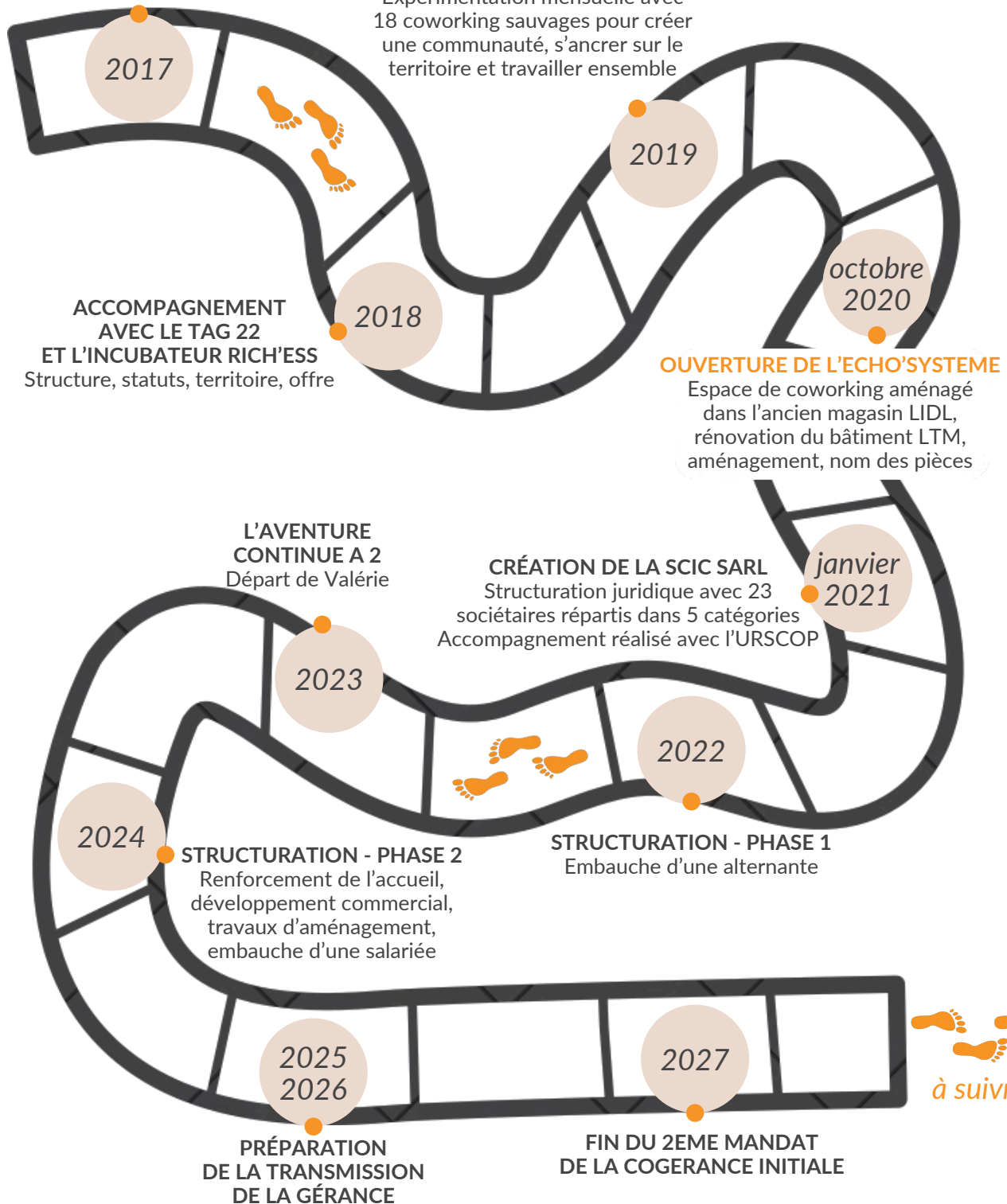
En parallèle, des liens très étroits se construisent avec la communauté d'agglomération Lamballe Terre et Mer, soutien du projet qui fournira le bâtiment.

# Il était une fois ...

## UNE AVENTURE HUMAINE ...

### EN ROUTE POUR L'AVENTURE

Isabelle, Josette et Valérie se rencontrent : interconnaissance, vision commune, valeurs, projet



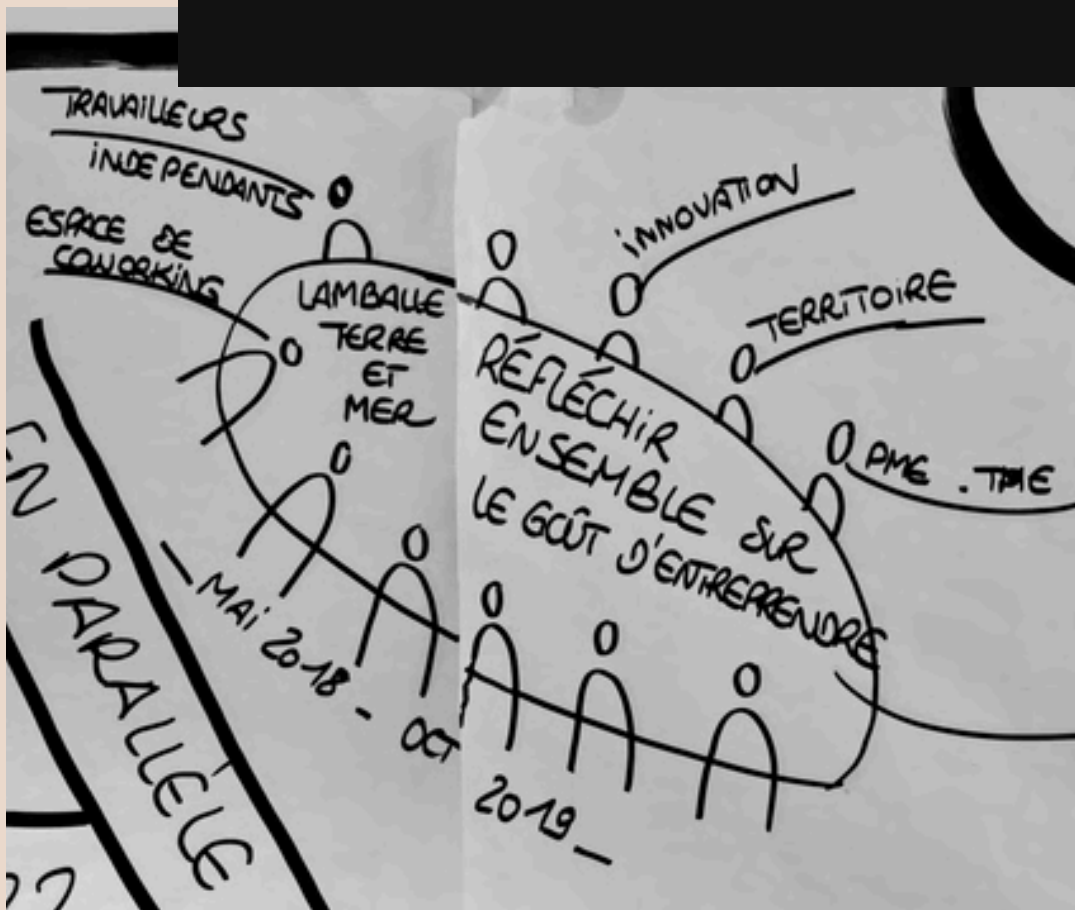
# Valeurs & identité

Les valeurs et la mission de la SCIC

L'intérêt collectif de notre SCIC

Son utilité sociale

Les valeurs et principes coopératifs



## Les valeurs et la mission de la SCIC

---

La SCIC « L'ECHO'Système » est une entreprise de coopération et de synergies qui soutient l'initiative locale pour le développement du territoire. Un lieu ressource rassemblant des compétences, des moyens matériels et de l'information.

### Ses valeurs :

- Coopérer et partager tout en respectant la singularité de chacun.e et de chaque entreprise.
- Participer au développement durable, local, social et solidaire du territoire.
- Accueillir les talents de tous horizons professionnels et construire une communauté d'entraide.
- Offrir un lieu convivial dans un cadre simple, humain et bienveillant.

## L'intérêt collectif de notre SCIC

---

Notre entreprise trouve son sens et sa raison d'être dans sa gouvernance partagée et son processus de co-construction. Par sa dimension collective, elle est en prise avec les besoins du territoire et des bénéficiaires. Ainsi, elle s'inscrit durablement en impliquant les différentes parties prenantes.

L'interaction entre entrepreneur.e.s, avec des structures d'accompagnement, avec des soutiens économiques, politiques, est source de créativité, générant ainsi de nouveaux partenariats qui ne pourraient pas avoir lieu sans cette dimension collective.

Notre communauté qui se construit et va s'agrandir, partage les mêmes valeurs, elle permet à chacun.e d'apporter sa singularité pour construire, d'apprendre à fonctionner ensemble autrement (entre pouvoir individuel et pouvoir collectif), de s'entraider, d'inventer, d'innover.

D'un point de vue structurel, notre coopérative permet à chacun.e de s'impliquer, de s'investir et ainsi partager le travail, se répartir les responsabilités.

“ \_\_\_\_\_  
À plusieurs, on est plus forts !  
\_\_\_\_\_ ”

## Son utilité sociale

---

L'ECHO'Système est un espace de coworking entre terre et mer, entre ville et campagne implanté en cœur de ville de Lamballe. Il est relié aux acteurs économiques locaux, valorise les commerces et les services, rend visibles les compétences et fait grandir les talents. Il va encourager la prise d'initiative et l'envie d'agir sur le territoire.

Visible, dynamique et connecté, il va donner envie de rester vivre et travailler sur le territoire. Et dans le même temps, reste un atout pour attirer de nouveaux habitants avec des services décentralisés.

L'ECHO'Système est un outil qui répond à un besoin de mutualisation de moyens et d'idées ! Il apporte des solutions, des affaires et consolide un tissu économique local et non délocalisable.

L'ECHO'Système est un lieu de coopération, d'échanges, générateur d'idées et donc inspirant pour envisager le monde de demain avec de nouvelles façons de travailler et de produire de la richesse.

Moins de déplacements, mutualisation de moyens, l'ECHO'Système veut être un acteur du changement, tourné vers les transitions (écologique, économique, numérique au service de l'humain et du lien social).

Profondément ancré sur ce territoire costarmoricain, l'ECHO'Système s'ouvre aussi au reste de la Bretagne et au-delà, pour élargir la communauté, créer toujours plus de liens, de projets et faire rayonner le territoire et ses acteurs.

Un espace de coworking gouverné par des parties prenantes différentes, c'est tout le pari de cette coopérative. Qu'elle soit inspirée pour construire et inspirante pour d'autres.



### Les valeurs et principes coopératifs

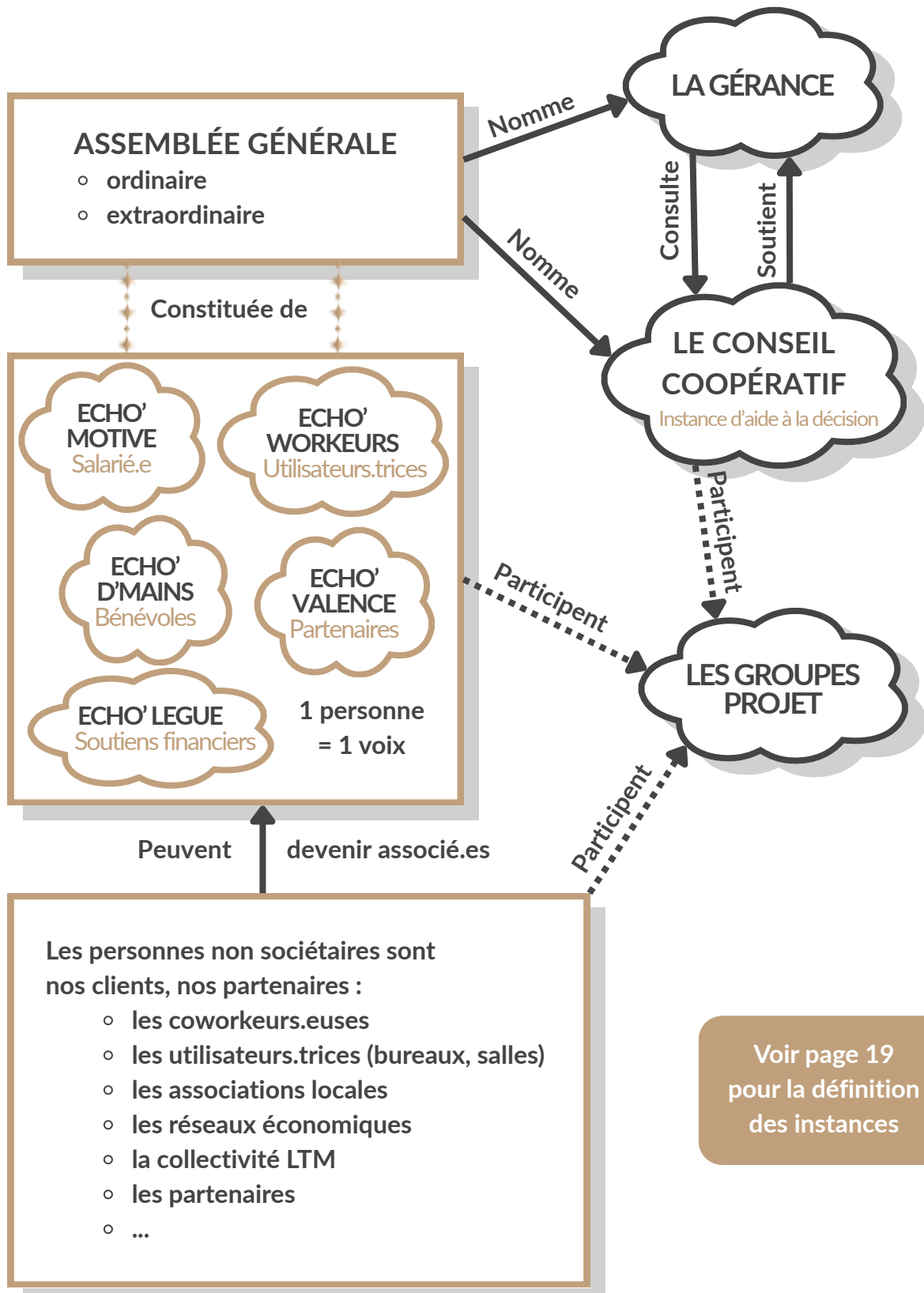
---

Le choix de la forme de société coopérative d'intérêt collectif constitue une adhésion à des valeurs coopératives fondamentales tels qu'elles sont définies par l'Alliance Coopérative Internationale avec notamment :

- la prééminence de la personne humaine ;
- la démocratie ;
- la solidarité ;
- un sociétariat multiple ayant pour finalité l'intérêt collectif au-delà de l'intérêt personnel de ses membres ;
- l'intégration sociale, économique et culturelle, dans un territoire déterminé par l'objet social.

Le statut Scic se trouve en parfaite adéquation, par son organisation et ses objectifs, avec le projet présenté ci-dessus.

# Notre schéma de gouvernance



# Devenir associé.e

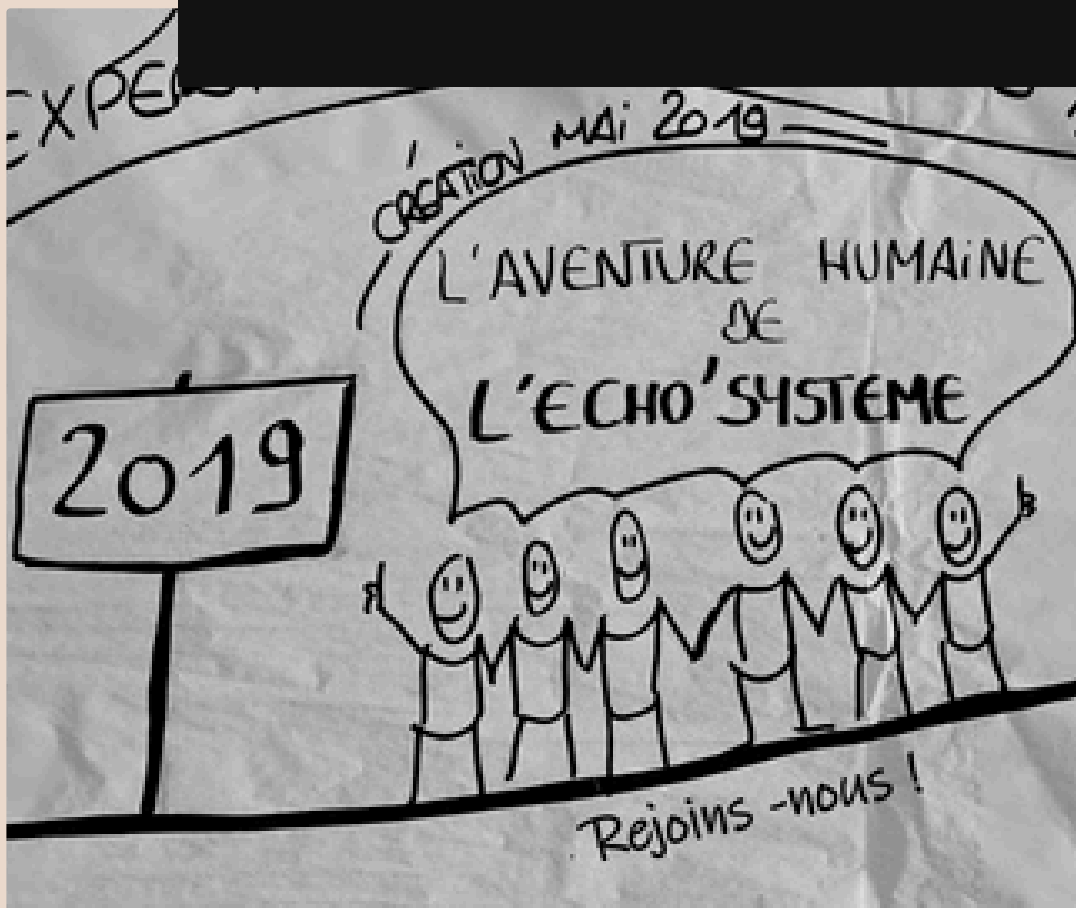
Pourquoi être associé.e

Je m'engage

Je peux m'impliquer

Je deviens associé.e

Je quitte le sociétariat



# Pourquoi être associé.e

## MES MOTIVATIONS



- Je connais le lieu depuis au moins 6 mois,
- J'ai envie de m'impliquer dans la vie de l'entreprise,
- J'ai envie de soutenir ou défendre le projet politique,
- J'aimerais appartenir à ce collectif et à cet écosystème
- 



# Je m'engage

## MON RÔLE EN TANT QU'ASSOCIÉ.E

- 1** Je suis garant.e du respect du préambule (projet politique).
- 2** Je participe chaque année à l'AG
- 3** Je suis acteur.trice de la vie coopérative de "L'ECHO'Système"
  - Je peux agir concrètement dans le développement ou la réflexion de l'entreprise,
  - J'ai un pouvoir de décision lors de l'AG,
  - Je reste informé.e de ce qui se passe dans l'entreprise par ma présence dans le lieu, la newsletter, le slack, et les CR d'AG.
- 4** Je suis acteur.trice de mon territoire à travers ce rôle au sein de l'ECHO'Système.



# Je peux m'impliquer

## LES DIFFÉRENTS NIVEAUX D'ENGAGEMENT



Je dois venir aux **AG**  
ou je transmets mon pouvoir  
s'il n'est pas possible de venir.  
*1 AG / an obligatoire*



Je peux aussi m'impliquer dans  
le **conseil coopératif**  
et dans les **groupes projet**.  
*5 réunions (~2h) / an*



Je peux aussi être **bénévole**  
suivant mes disponibilités :

- tenir des permanences,
- participer aux chantiers,
- représenter le lieu lors des instances, événements,
- participer à des groupes projets.

# Je deviens associé.e

## PROFIL & DÉMARCHES

### 1 Qui peut devenir associé.e ?

1. Des personnes qui ont déjà un **lien** avec l'Echo'Système depuis minimum 6 mois avec des venues régulières :

- être utilisateur.trice
- s'intéresser à la vie du lieu et des gens qui y travaillent
- participer à un projet commun

2. Des personnes qui veulent **soutenir** financièrement le lieu parce qu'elles adhèrent au projet politique de l'Echo'Système



### 2 Comment devenir sociétaire ?

1. Avoir envie :

- "J'ai envie et je sollicite le sociétariat"
- "La gérance a envie que je rentre et vient me solliciter"
- "J'ai envie de m'impliquer en tant que bénévole et je sais déjà qu'à la prochaine AG, je devrai me positionner par rapport au sociétariat"

2. S'informer :

- Par le guide des sociétaires
- Par les statuts
- Par le CR de la réunion publique du 16/11/ 2020

3. Prendre sa décision

- Rédiger un courrier en amont
- Choisir sa catégorie d'associé.e
  - **Liste des catégories**
  - **Bulletin de souscription**
  - **Moyen de paiement**
- Présenter ses motivations aux autres associés.es lors de l'AG

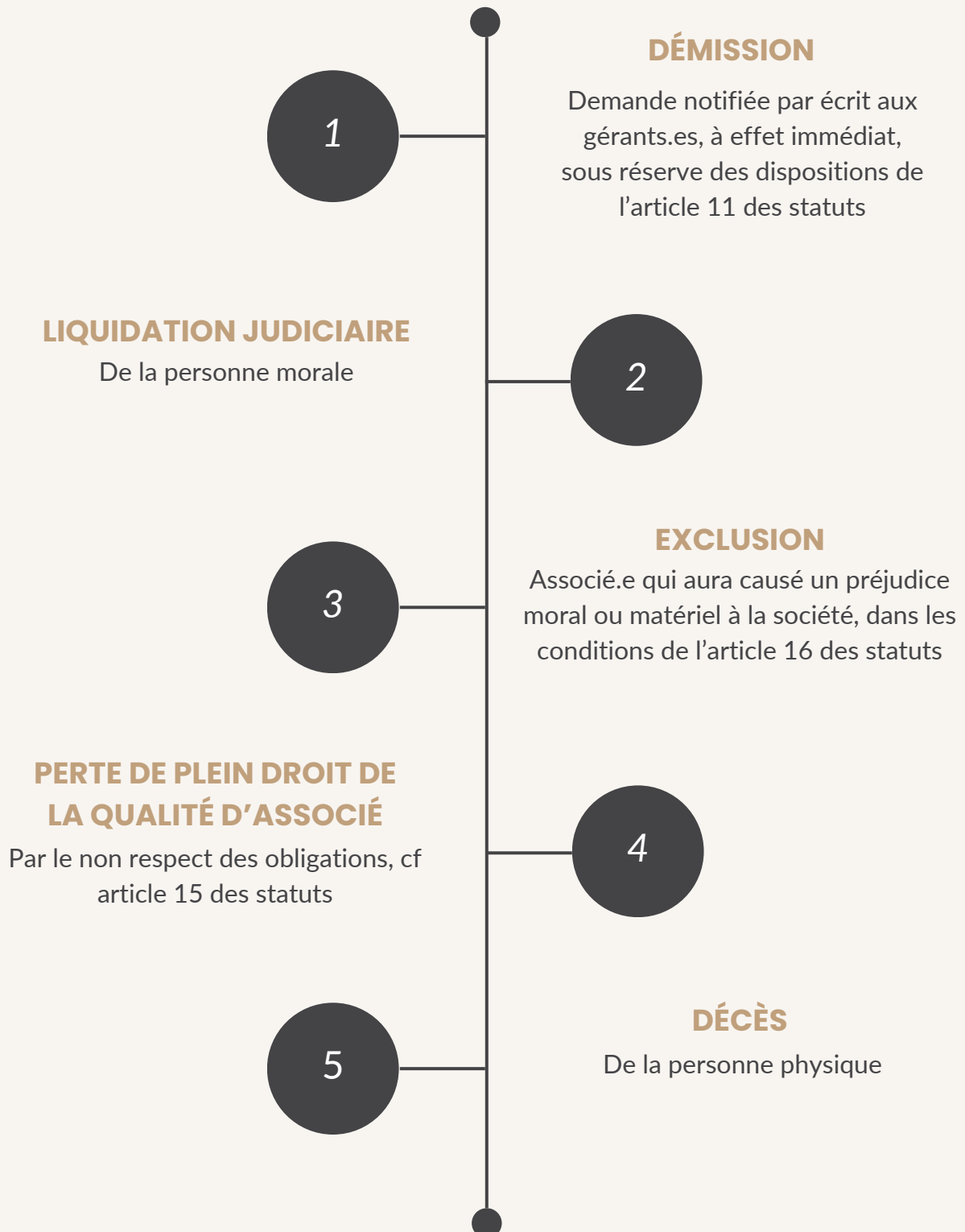
4. Validation de la candidature par un vote de l'assemblée

5. Ajout de la bulle sur le mur de l'accueil avec l'estampile "sociétaire"

6. Temps de rencontre

# Je sors du sociétariat

## DÉMARCHES



# Nos instances

Assemblée Générale Ordinaire - AGO

Assemblée Générale Extraordinaire - AGE

Conseil coopératif - CONSEIL COOP



# AGO

L'Assemblée Générale Ordinaire prend toutes les décisions autres que celles qui sont réservées à la compétence de l'assemblée générale extraordinaire par la loi et les présents statuts.

Elle exerce les pouvoirs qui lui sont conférés par la loi et notamment :

- approuve ou redresse les comptes,
- fixe les orientations générales de la coopérative,
- agréé les nouveaux associés,
- approuve les conventions passées entre la coopérative et les associés ou le gérant,
- désigne les commissaires aux comptes,
- ratifie la répartition des excédents proposée par le gérant conformément aux dispositions des présents statuts,
- décide les émissions de titres participatifs.

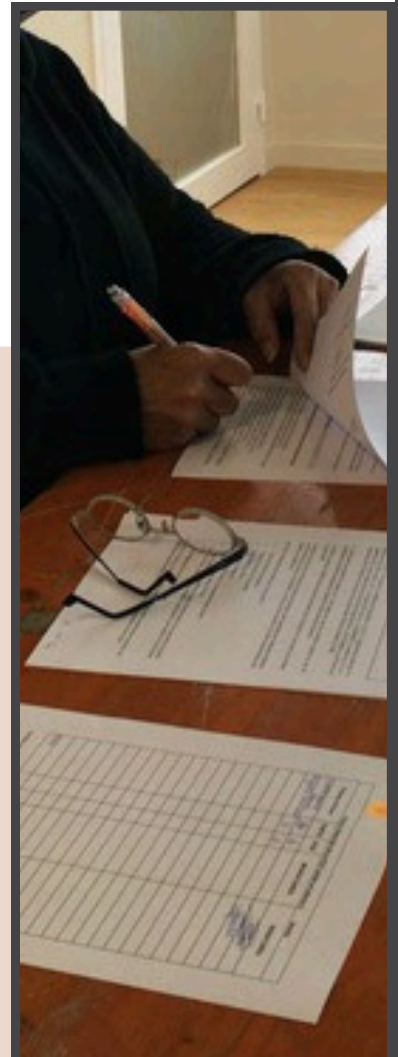
Elle a lieu **1 fois par an** pour voter les résolutions.

Elle est constituée des sociétaires : actifs, entrants et sortants.

*“Lors des assemblées générales des associés, pour déterminer si la résolution est adoptée par l'assemblée, les résultats des délibérations sont totalisés par collèges de vote auxquels sont appliqués les coefficients avec la règle de la proportionnalité.”*

*(CR de la réunion publique du 16/11/ 2020*

- ✓ Collège A = Catégorie des Salarié.e.s : « l'Echo'motive »
- ✓ Collège B = Catégorie des Utilisateurs : « l'Echo'workeurs » &  
Collège B = Catégorie des Bénévoles : « l'Echo'd'mains »
- ✓ Collège C = Catégorie des Partenaires : « l'Echo'valence »
- ✓ Collège D = Catégorie des Soutiens financiers : « l'Echo'lègue »



# AGE

---

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associé.es a seule compétence pour modifier les statuts de la SCIC. Elle ne peut augmenter les engagements statutaires des associés.es.

L'assemblée générale extraordinaire peut :

- exclure un associé.e qui aurait causé un préjudice matériel ou moral à la coopérative,
- modifier les statuts de la coopérative,
- transformer la Scic en une autre société coopérative ou décider sa dissolution anticipée ou sa fusion avec une autre société coopérative,
- créer de nouvelles catégories d'associés.es,
- modifier les droits de vote de chaque collège de vote, ainsi que la composition et le nombre des collèges de vote.



# CONSEIL COOP

## 1 / LE RÔLE DU CONSEIL COOPÉRATIF

Son rôle est d'émettre un avis sur la stratégie de la société, être vigilant sur les orientations de la SCIC, être garant de son cadre de fonctionnement, de ses valeurs et principes, apporter un appui à la gérance et, le cas échéant, alerter les associés.es.

Le conseil coopératif est une instance consultative dont les membres, ne jouissant d'aucun pouvoir délibératif, ne sont pas des dirigeants de la société.

Le conseil coopératif est composé de 4 à 18 membres maximum élus par l'assemblée générale.

Les membres du conseil coopératif représentent a minima 2 catégories différentes d'associés.

Cf Article 20 des statuts



## 2 / LES GROUPES PROJET

L'impulsion :

- soit le conseil coopératif détermine un sujet de travail
- soit un utilisateur, un partenaire est force de proposition
- cette proposition est soumise à validation auprès du conseil

Son rôle :

- développer une idée qui nécessite des moyens, une organisation, de la réflexion

Les participants :

- des sociétaires, des utilisateurs, des partenaires
- pour les personnes extérieures, participer à un groupe projet peut être un premier pas vers le sociétariat !

# Glossaire

**AGE** : Assemblée Générale Extraordinaire

**AGO** : Assemblée Générale Ordinaire

**ESS** : Economie Sociale et Solidaire

**PV** : Procès Verbal

**CR** : Compte-Rendu

**SARL** : Société Anonyme à Responsabilité Limitée

**SCIC** : Société Coopérative d'Intérêt Collectif

**Newsletter** : envoyée environ 1 fois par trimestre, elle permet de se tenir informé.e des nouveautés et événements

**Slack** : outil de communication interne

**Tiers-lieux** : selon France Tiers Lieux

*"Espaces de coworking, friches culturelles, fablabs, tiers-lieux nourriciers ... ils ont en commun de mutualiser des espaces et des compétences, hybrider des activités et réunir un collectif citoyen engagé, favorisant la coopération pour répondre aux enjeux de leur territoire"*

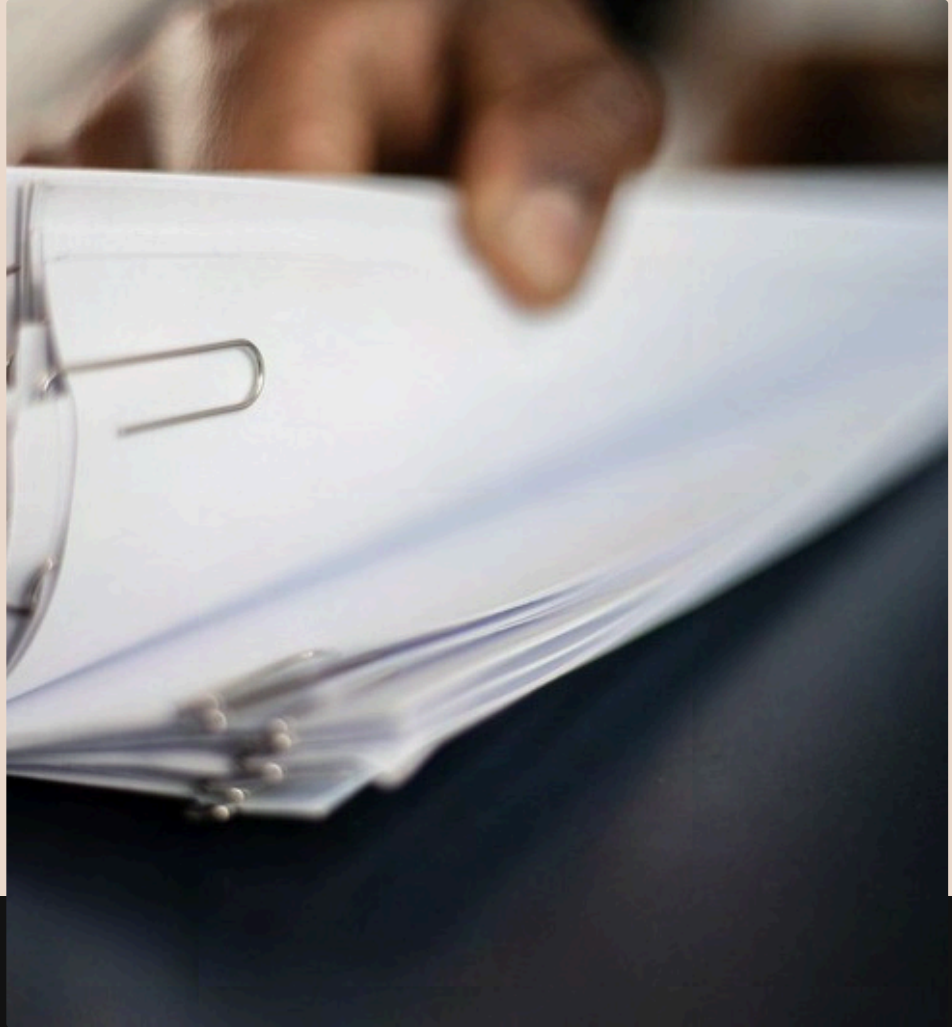
**Echo'motive** : catégorie des **salarié.e.s**

**Echo'worker** : catégorie des **utilisateurs**

**Echo'd'mains** : catégorie des **bénévoles**

**Echo'valence** : catégorie des **partenaires**

**Echo'lègue** : catégorie des **soutiens financiers**



# Annexe

**Liste des associé.e.s**  
*à jour de la dernière AG*

**Un exemplaire des statuts est transmis à chaque  
nouvelle entrée et disponible sur demande**

# LISTE DES ASSOCIÉ.E.S À JOUR DE LA DERNIÈRE AG

Associé.es	Représenté par	Dates d'entrée	Métiers
BALAY Françoise		janv. 2021	Chargée d'accueil, prof de Yoga
BGE Bretagne	AULNETTE Chrystèle	janv. 2021	Conseil en création d'entreprise
BISCONTINI Marie		janv. 2021	Garde d'animaux à domicile
BRUNET Caroline		janv. 2021	Animatrice d'ateliers de fabrication cosmétiques et produits ménagers
BRUNET Isabelle		janv. 2021	Graphiste et formatrice indépendante
CHATAIGNER Claude		janv. 2021	Ancien dirigeant
CHATAIGNER Valérie		janv. 2021	Gérante d'un salon d'esthétique
CHEVALLIER Matthieu		janv. 2021	Réflexologue, géobiologue, masseur, énergétique
DIAPHANE FILMS	FAIVRE CUBIZOLLES Francois	janv. 2021	Productions audiovisuelles, services vidéo
KATEM 3D	MANTOVAN Krystelle	janv. 2021	Modéleuse 3D pour l'architecture
LE COURTIL BIO		janv. 2021	Magasin d'alimentation bio
MAUBOUSSIN Anne		janv. 2021	Créateur fabricant de luminaires
MWEB Formations	SCOUBART Mélanie	janv. 2021	Organisme de formation
OHEIX Isabelle		janv. 2021	Conseillère en épanouissement professionnel
OLLIVIER Lilas		janv. 2021	Assistante administrative
PALME CONSEIL	VIVIER Jean-Jacques	janv. 2021	Consultant en management
RANNOU Valérie		janv. 2021	Formatrice, rédactrice et consultante en réseaux sociaux
RICH'ESS	HENAFF Patrice	janv. 2021	Pôle ESS du pays de St-Brieuc
RL FORMATION	LENORMAND Renaud	janv. 2021	Consultant en bilans de compétences
ROLLAND Véronique		janv. 2021	Rédactrice, correctrice, biographe

Associé.es	Représenté par	Dates d'entrée	Métiers
SERGEANT Francine		janv. 2021	Rédactrice, animatrice d'ateliers d'écriture
VIVIER Josette		janv. 2021	Consultante en bilan de compétences, facilitatrice, formatrice
HUPP COMMUNICATION	ALLORY Pierre-Yves	mai 2022	Communication digitale
LAMBALLE TERRE ET MER		mai 2022	Communauté d'agglomération
LE RAT Emmanuelle		mai 2022	Sophrologue
WAGNER Thomas		mai 2022	Illustrateur
ANDRIEUX Isabelle		mars 2023	Chargée d'accueil, professeur de Yoga
CAE AVANT-PREMIERES		mars 2023	Coopérative d'activités et d'emploi
MAUGUEN Catherine		mars 2023	Consultante en bilan de compétences et à l'orientation
FLEHO Sébastien		mars 2024	Expert construction
SCIC KEJAL		mars 2024	Formations et accompagnement de projets ESS
VOCALYSE	CESSIEUX Bernard	mars 2024	Consultant et formateur en relations humaines pro
ABAQUE INGENIERIE	CLEMENT Hélène	mars 2025	Bureau d'études énergétique
ALNOT Sylvaine		mars 2025	Soin énergétique et spirituel
COLAS Aurore		mars 2025	Coach et formatrice en communication
SARL LO	OLLIVIER Lila	mars 2025	Assistante administrative

 Membres du conseil coopératif